

---

## Certificat en traduction

**4**

Directeur(trice): Eric Poirier  
CPPC - Traduction  
819 376-5011, poste 3494

Bureau du registraire  
1 800 365-0922 ou 819 376-5045  
www.uqtr.ca

**1****4****2**

---

**Crédits: 30**

## Présentation

### En bref

Ce programme est offert exclusivement en ligne.

Ce programme s'adresse aux étudiants désireux de s'initier à la traduction générale dans une perspective de carrière (formation initiale) ou par intérêt personnel. Il s'adresse également à ceux et celles qui font occasionnellement de la traduction comme activité complémentaire à leur tâche officielle. Selon le profil choisi au baccalauréat, les cours du certificat qui se retrouvent dans les deux programmes pourront être crédités dans le programme de Baccalauréat en traduction (7781). La formation reçue contribuera à renforcer leur compétence linguistique dans les deux langues de travail ainsi que leur maîtrise de la méthodologie de travail en traduction.

### Objectifs du programme

- Maîtriser les principales règles de la grammaire anglaise et française.
- S'initier au métalangage de la traduction professionnelle.
- Apprendre à analyser un texte à traduire en vue d'en extraire l'information, d'identifier les problèmes éventuels lors du transfert de cette information et de l'encoder en langue d'arrivée.
- Se familiariser avec la recherche terminologique en quête des termes propres au domaine du savoir exprimé par le texte à traduire.
- S'approprier des outils informatiques d'aide à la traduction et à la rédaction.
- Acquérir les concepts clés du Droit des affaires en prévision de la traduction de textes spécialisés.
- Développer l'habileté à traduire des textes généraux émanant des administrations municipale, provinciale et fédérale ainsi que de certains organismes non gouvernementaux (ONG).

## Admission

### Trimestre d'admission et rythme des études

Automne et hiver.

Automne

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Hiver

Ce programme est offert à temps partiel seulement.

Le rythme des études (temps complet ou temps partiel) pourrait varier en fonction de l'offre de cours.

## Conditions d'admission

### Études au Québec

Base DEC

---

Etre titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

#### Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, avoir une expérience pertinente et être sensibilisé au domaine de la traduction ou y oeuvrer.

Le candidat adulte doit joindre à sa demande d'admission des attestations de son expérience. Le responsable de programme pourra recommander au candidat adulte admissible des activités d'appoint susceptibles de l'aider dans la formation qu'il entreprend.

#### Études hors Québec

Base études hors Québec

Etre détenteur d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

OU

d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études universitaires

OU

d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

#### Modalités de sélection des candidatures

Test d'admission :

En plus de réussir le test institutionnel de français (TIFEQ) du réseau de l'Université du Québec, tous les candidats devront se soumettre à un test d'admission. Les candidats ayant rempli toutes les formalités d'admission (formulaire rempli, documents joints et droits payés) recevront par courriel les modalités d'accès au test d'admission en ligne. Ce test, d'une durée de trois heures, peut être passé en tout temps mais il ne peut être interrompu une fois qu'il a été commencé. Important, vous ne devez pas ouvrir le test si vous n'êtes pas en mesure de le terminer.

L'admission est conditionnelle à la réussite du test.

Le test d'admission comportera trois volets :

- Volet unilingue portant sur la connaissance des règles de grammaire française (50 %);
- Volet unilingue anglais portant sur la compréhension d'un texte anglais (20 %);
- Volet bilingue destiné à évaluer la capacité de l'étudiant à traduire de courtes phrases de l'anglais vers le français (30 %).

Pour être admis dans le programme, l'étudiant devra obtenir au moins 70 % dans le volet français, et 65 % dans le volet anglais.

Si la note obtenue dans le volet français est comprise entre 65 % et 69 %, l'étudiant doit suivre le FRA1017 Grammaire et rédaction. Si la note obtenue dans le volet anglais est comprise entre 60 % et 64 %, l'étudiant doit suivre le ANG1067. Sa candidature est maintenue pendant un an, le temps qu'il réussisse le ou les cours de mise à niveau linguistique.

En cas d'échec au test d'admission, l'étudiant est invité à suivre le ou les cours de mise à niveau linguistique FRA1017 ou ANG1067, ou leur équivalent, puis à présenter une nouvelle demande d'admission avec l'attestation de réussite du ou des cours de mise à niveau linguistique. L'étudiant devra passer le test d'admission une deuxième fois et le réussir.

#### Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

##### Cours obligatoires (30 crédits)

- ANG1077 Advanced English Grammar
- LNG1100 Grammaire et stylistique différentielles (ANG1077)
- TRA1018 Terminologie I
- TRA1052 Translation into English I (ANG1077; TRA1094)

---

TRA1074 Rédaction et traduction générale  
TRA1075 Traduction administrative (TRA1018; TRA1087; TRA1094)  
TRA1087 Mise à niveau linguistique pour traducteurs  
TRA1094 Méthodologie de la traduction  
TRA1100 Technologies de la traduction I  
TRA1103 Histoire de la traduction

## **Autres renseignements**